

Reçu le 12 FEV. 2010

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie
de
Unité
Brigade Autonome

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
10408	02804	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/3

Analyse et références

Objet Néant
Références Néant

Le samedi 21 novembre 2009 à 17 heures 45 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Major

Vu les articles L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

Le 21 novembre 2009 à 17 heures 45, nous entendons la personne dénommée ci-dessous

IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		09/07/1979		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal		Insee	N° de Téléphone	Profession
				Artisan
				Nationalité (si étranger)
				Française

DÉCLARATION

Je me présente ce jour à votre unité suite à l'observation d'un phénomène aérospatial non identifié que j'ai vu. Je m'explique. Je vous informe que j'ai déjà transmis un e-mail au Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) et au Groupe d'Etudes et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés (GEIPAN) le 16 novembre 2009. J'ai reçu une réponse de leur part m'informant de la marche à suivre ; à savoir me présenter dans votre unité et faire une déclaration.

Il y a environ 10 jours, j'étais sur internet, sur Google Maps. Ma soeur et un ami, étaient présents, juste à côté de moi. Nous étions sur ce site pour voir notre maison. Puis progressivement je suis revenu en France et je suis allé vers la zone commerciale de J'errais virtuellement dans cette zone au niveau de la pyramide où se trouve le restaurant

..... J'étais en mode « satellite ». J'ai fait une fausse manipulation et je me suis retrouvé en mode « piéton », toujours mode « satellite ». Ce mode permet de se balader virtuellement où l'on veut comme si l'on était un piéton. Seules certaines zones permettent ce déplacement sur internet en mode « piéton ».

Je me suis donc retrouvé en mode piéton sur ce site et j'ai décidé d'aller voir le ciel. Je ne sais pas pourquoi j'ai voulu aller voir les nuages. Dès que je me suis dirigé vers le ciel, j'ai vu une tache noire. Elle se trouvait direction plein Sud. Je me suis demandé ce que c'était. J'ai donc commencé à me déplacer virtuellement et j'ai pu voir que la tache noire se déplaçait également. En me déplaçant dans le ciel, j'ai vu que des taches similaires mais plus claires étaient visibles juste à côté. Elles semblent se former en triangle. Peu importe l'endroit où l'on se trouve dans la zone commerciale, on peut voir cette tache plus foncée accompagnée de plusieurs taches similaires plus claires. Cette tache plus foncée semble avancer à une allure assez rapide. Elle prend plusieurs directions. Le ciel est clair sur les photos satellites.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Lorsque l'on se trouve près du magasin , juste à côté de la zone, on peut également voir, en plus de ces taches, une tache lumineuse allongée. Il s'agit d'une lumière très claire, blanche, semblable à celle du soleil. La forme se rapproche d'une torpille. Il s'agit d'une tache fusiforme. Elle ne se voit que lorsque l'on se trouve près du , plus précisément près du tunnel près du lave-auto.

Je ne sais pas à quoi peuvent correspondre ces taches. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une saleté sur l'objectif de l'appareil ayant pris les photos. Je ne m'intéressait pas plus que ça à ces phénomènes ou même à ce qui touche à l'astrologie. Je n'ai jamais observé de tels phénomènes auparavant. Depuis cette observation, je m'intéresse aux phénomènes et je cherche à savoir ce que cela peut être.

Question : Comment avez-vous réagi au début de l'observation ?

Réponse : J'ai été surpris, étonné et curieux. J'ai vite voulu savoir de quoi il s'agissait. Ma soeur et mon ami ont réagi moins excessivement que moi mais voulaient quand même savoir de quoi il s'agissait.

Question : Quelle a été votre première idée quant à la nature de ce que vous observiez ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ?

Réponse : Oui, après avoir vu plusieurs photos, j'ai pensé que cela pouvait être un Objet Volant Non Identifié (OVNI). Je n'ai jamais pensé que cela était un hélicoptère, un avion, une tache sur l'objectif, un moustique, un météorite, un ballon ou ce genre de choses.

Question : A qui avez-vous parlé en premier de votre observation ? Comment ont-ils réagi ?

Réponse : A ma soeur et à . Ils étaient étonnés curieux et intéressés.

Question : Que vous faites vous comme activités extra-professionnelles ?

Réponse : Je fais du fitness, musculation, de la peinture, de la sculpture, de la cuisine.

Question : Ces activités extra-professionnelles ont elles modifiées par ces observations ?

Réponse : Non pas du tout.

Question : Pensez-vous que la Science pourra expliquer votre observation ?

Réponse : J'espère.

Question : Concernant les objets, pouvez vous les décrire ?

Réponse : il s'agit d'une forme ronde ou ovale en fonction de l'angle de vue. Elle est de couleur noire ou foncée, presque violette par moment. Les bords de la forme sont flous. Je pense qu'il fait environ un mètre de diamètre. Je ne pense pas plus. Les autres taches étaient similaires mais plus claires et plus petites. Elles semblaient également être placées plus haut dans le ciel. Il me semble qu'il y avait une dizaine de taches plus claires. Ces taches semblent suivre la tache plus foncée mais restent malgré tout en retrait. Concernant la tache lumineuse fusiforme, je n'ai pas plus de détails que ce que je vous ai dit avant. Je pense que cette tache est énorme.

Je suis informé qu'une copie de la présente procédure sera transmise au GEIPAN à TOULOUSE -31-

Question : Quel niveau de discrétion voulez-vous que le GEIPAN garde vis-à-vis de votre témoignage ?

Réponse : Je souhaite que le GEIPAN ne diffuse pas mon nom de famille. Pour le reste, il peut tout diffuser : mon témoignage, les dates, mon prénom...)

Question : Avez-vous autre chose à déclarer au sujet de cette affaire ?

Réponse : Non.

Information à l'intéressé(e):

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

A le 21 novembre 2009 à 19 heures 05, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

